

1. Champ d'application du Contrat. Les présentes Conditions générales de service entre professionnels s'appliquent à toutes prestations de services réalisées par McAfee conformément aux termes d'un énoncé de travaux (« **EDT** ») conclu entre McAfee d'une part et le Client d'autre part. La signature d'un EDT par un Client entraîne l'acceptation expresse des termes des présentes Conditions générales par ledit Client. Le support technique ne relève pas des présentes Conditions générales. En cas de conflit entre les présentes Conditions générales et un EDT, l'EDT prévaut. Les termes « Client », « McAfee » et « Services » sont définis dans les EDT..

2. Prix et modalités de paiement. Le prix des Services (le ou les « **Prix** ») sont indiqués dans les EDT. Ils s'entendent hors taxes (sauf accord préalable entre McAfee et le Client). Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé. Tous les délais d'exécution indiqués dans les EDT sont des estimations fournies au Client à des fins de planification et à titre d'information et ne sauraient en aucun cas engager McAfee. Le Client s'engage à régler toutes les factures émises par McAfee dans un délai de 30 jours à compter de leur date d'émission.

3. Taxes. Le Client s'engage à payer tout impôt et toutes taxes appliquées ou imposées dans le cadre de l'exécution des Services, à l'exclusion des taxes basées sur le bénéfice net de McAfee.

4. Accès. Le Client s'engage à fournir à McAfee un accès suffisant, libre et sécurisé aux réseaux et systèmes informatiques du Client afin que McAfee puisse convenablement exécuter les Services.

5. Droits de propriété intellectuelle. McAfee reconnaît l'existence de droits de propriété intellectuelle appartenant au Client et à ses concédants de licence portant sur des œuvres préexistantes (« **Propriété Intellectuelle du Client** ») et fournis à McAfee par le Client aux termes du Contrat. À l'exception de toute Propriété Intellectuelle du Client, McAfee a la propriété exclusive de tous droits de propriété intellectuelle et tout autre matériel, et notamment tout code objet, code source, documentation, informations et idées développés au titre des présentes (collectivement appelés « **Matériel McAfee** ») Tous les brevets, droits d'auteur, marques commerciales, secrets commerciaux et autres droits et intérêts relatifs au Matériel McAfee sont et resteront la propriété pleine et entière de McAfee. En contrepartie du règlement du Prix, le Client se verra octroyer une licence, non cessible et non exclusive d'utilisation de tout Matériel McAfee pour les besoins internes de son activité, et ce pendant toute la durée de validité des droits susvisés. McAfee ne disposera d'aucun droit sur aucune Propriété Intellectuelle du Client, sauf dans les limites strictement nécessaires à l'exécution des Services.

6. Réclamations. McAfee s'engage par les présentes à indemniser et à défendre le Client contre toute réclamation formulée par un tiers visant à établir que les Services ou le Matériel McAfee portent atteinte à tout droit d'auteur, marque, secret de fabrication ou brevet, à condition que (a)

le Client informe McAfee de ladite réclamation dans les plus brefs délais à compter du moment où il en a été informé, (b) le Client autorise McAfee à prendre en charge la défense et les négociations visant à aboutir au règlement de la réclamation, (c) le Client coopère avec McAfee dans le cadre de ladite défense et desdites négociations, et que (d) ladite réclamation ne résulte pas d'une violation par le Client des termes du Contrat. Le Client peut, s'il le souhaite, participer à une telle action en justice en se faisant représenter par son avocat et à ses frais. Dans l'éventualité où le Client se verrait interdire par un tribunal compétent de bénéficier des Services en raison des éléments précités, McAfee peut le cas échéant, à sa seule discrétion et dans des limites raisonnables, (i) demander à pouvoir obtenir le droit de fournir les Services au Client, ou (ii) modifier lesdits Services, ou (iii) remplacer les Services par des services au moins équivalents en terme d'utilisation et de finalité. Si McAfee détermine qu'aucune de ces alternatives n'est commercialement réalisable, McAfee pourra, à sa seule discrétion et dans des limites raisonnables, mettre un terme au Contrat et remboursera la valeur résiduelle des frais réglés par le Client pour les Services concernés par la réclamation, après déduction de leur dépréciation calculée sur la base d'une méthode d'amortissement constant sur une période de trois (3) ans à compter de la date d'exécution des Services.

7. Confidentialité. Le terme « Informations Confidentielles » désigne toutes les informations (i) désignées comme « confidentielles » (ou tout autre terme ayant la même signification) par une partie au moment où elles ont été portées à la connaissance de l'autre partie et si lesdites informations sont communiquées verbalement ou visuellement, celles qui sont désignées comme ayant un caractère confidentiel par la partie qui les divulgue, par écrit dans un délai de quinze (15) jours à compter de ladite divulgation, ou (ii) que la partie bénéficiaire aurait dû raisonnablement considérer comme telles compte tenu des circonstances dans lesquelles est intervenue leur divulgation. Chaque partie s'engage à ne pas divulguer lesdites Informations Confidentielles à des tiers pendant une durée de cinq (5) années suivant la date à laquelle ladite information a été portée à la connaissance de l'autre partie. Chaque partie prendra des mesures raisonnables pour empêcher leur divulgation auprès de tiers, au moins équivalentes aux mesures qu'elle prend pour protéger ses propres Informations Confidentielles. Les Informations Confidentielles n'incluent pas les informations qui (i) ont été portées à la connaissance de la partie bénéficiaire préalablement à l'entrée du présent Contrat, (ii) sont reçues d'un tiers sans restriction similaire, (iii) tombent ou sont tombées dans le domaine public autrement que par le biais d'une divulgation non autorisée, (iv) sont développées de manière indépendante par la partie bénéficiaire sans faire usage des Informations Confidentielles, (v) dont la divulgation a été approuvée par écrit, ou (vi) dont la divulgation est requise conformément à une action judiciaire à condition que la partie bénéficiaire ait informé la partie qui les divulgue de ladite demande en

temps voulu. L'une ou l'autre partie peut divulguer les Informations Confidentielles à des auditeurs et McAfee aux sociétés de son groupe dans le cadre d'une obligation de confidentialité tout aussi rigoureuse.

8. Garantie. McAfee garantit que les Services seront exécutés de manière professionnelle conformément aux normes industrielles en vigueur. SAUF STIPULATION CONTRAIRE EXPRESSE DES PRÉSENTES, MCAFEE EXCLUT TOUTE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE ET NE GARANTIT PAS LA DETECTION DE TOUTES LES VULNÉRABILITÉS PAR LES SERVICES. LE CLIENT RENONCE A TOUTE GARANTIE IMPLICITE D'ADÉQUATION DES SERVICES À UN USAGE, UNE VALEUR COMMERCIALE OU UN OBJET, PARTICULIERS.

9. Seul recours. Le seul recours dont dispose le Client en cas de violation de la clause de garantie par McAfee et/ou en cas de mise en cause de la responsabilité de McAfee au titre d'une mauvaise exécution ou d'une inexécution des Services par McAfee, consiste à demander la réexécution desdits Services. En cas de défaillance de McAfee à exécuter de nouveau les Services, McAfee remboursera le Prix réglé par le Client pour les Services concernés. McAfee ne pourra être tenu pour responsable desdites violations de garantie et/ou des dites mauvaises exécutions ou inexécutions qu'à condition qu'il soit informé par ledit Client par écrit de ladite violation et/ou des dites mauvaises exécutions ou inexécutions dans un délai de trente (30) jours suivant l'exécution des Services concernés.

10. Limitation de responsabilité. LA RESPONSABILITÉ DE MCAFEE EN CAS DE PLAINTÉ OU D'ACTION JUDICIAIRE LIÉES DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT AUX SERVICES OU PRODUITS DE MCAFEE NE SAURAIT EXCÉDER LE MONTANT EFFECTIVEMENT PAYÉ PAR LE CLIENT POUR LESDITS SERVICES ET PRODUITS. EN AUCUN CAS MCAFEE NE POURRA ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE SPÉCIAL, INDIRECT, ACCESSOIRE OU CONSÉCUTIF, DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES OU DE DONNÉES, MEME SI MCAFEE A ÉTÉ PRÉVENU DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES. Aucun des dommages précités ni aucune autre disposition du Contrat n'exclut ou ne limite de quelque manière que ce soit la responsabilité de McAfee en cas de décès ou de préjudices corporels causés par la négligence, faute intentionnelle ou délibérée, de McAfee.

11. Assurance. McAfee s'engage à contracter une police d'assurance offrant une couverture au moins équivalente à celle qu'une entreprise gérée en bon père de famille contracterait dans des circonstances similaires et fournira si nécessaire des informations détaillées sur celle-ci.

12. Résiliation et replanification. Nonobstant les termes de l'article 16 ci-dessous, en cas de violation des termes du Contrat par l'une des parties, la partie non défaillante peut résilier le Contrat en notifiant à cet effet un préavis écrit de trente (30) jours, à moins que la partie défaillante n'ait

remédié à ladite violation avant la date d'expiration de la période de trente (30) jours. Tous les termes du Contrat qui, de part leur nature, s'étendent au-delà de la résiliation de celui-ci, restent valables jusqu'à exécution. Le Client est autorisé à replanifier, une fois, une mission de consultation, sans frais supplémentaires, à condition d'envoyer une notification préalable d'au moins cinq (5) jours ouvrés.

13. Notification et rapport. Toute notification au titre du présent Contrat doit être faite par écrit. Le Client s'engage à signer un rapport présenté par McAfee décrivant l'exécution des Services. À défaut d'être retourné dans un délai de dix (10) jours à compter de sa réception, ce rapport sera considéré comme accepté.

14. Cession. Toute cession de l'une quelconque des dispositions du présent Contrat ou du Contrat dans son intégralité est interdite sans le consentement écrit express de l'autre partie ; sauf si McAfee cède ses intérêts au titre du présent Contrat dans le cadre d'une fusion ou tout autre regroupement d'entreprises à l'issue duquel McAfee ne constitue pas l'entité restante.

15. Loi applicable. Le présent Contrat est régi et interprété conformément aux lois françaises et tout litige sera résolu par les tribunaux du ressort de la Cour d'Appel de Paris.

16. Force majeure. En cas de force majeure, ou en cas de circonstances hors du contrôle de McAfee, tels que grèves, rupture d'approvisionnement en eau et/ou électricité, gel, incendie, tempête, inondation, épidémie, interruption des moyens de transports, difficultés d'approvisionnement de matière premières, accident de fabrication ou de transport sans que cette liste soit limitative, l'exécution des prestations de McAfee est suspendue pour tout ou partie, les délais d'exécution seront prorogés d'une durée équivalente de l'évènement constitutif d'une force majeure ou assimilée. McAfee informera le Client, en temps opportun, des cas et évènements ci-dessus mentionnés. Si l'évènement perdure au-delà de trois mois, l'une ou l'autre partie peut résilier le Contrat avec effet immédiat, sans dommages-intérêts, par lettre recommandée avec accusé réception.

17. Exportation. Le Client s'engage à se conformer à toutes les lois et règlements applicables en matière d'importation et d'exportation concernant l'utilisation du Matériel McAfee.

8. Intégralité du Contrat. Le Contrat constitue l'ensemble du contrat entre les parties, et annule et remplace tous les contrats et interprétations préalables relativement à son objet, nonobstant toute représentation ou déclaration orale contraire. Le Contrat peut uniquement être modifié dans le cadre d'un accord écrit exécuté par les deux parties. Tout manquement par l'une des parties à exercer un droit accordé au titre des présentes ne saurait être interprété comme une renonciation à un quelconque droit concédé au titre des présentes. Si une quelconque disposition, ou une partie de celle-ci, relevant du présent Contrat s'avère non valide ou non exécutoire, les autres dispositions demeureront pleinement applicables.